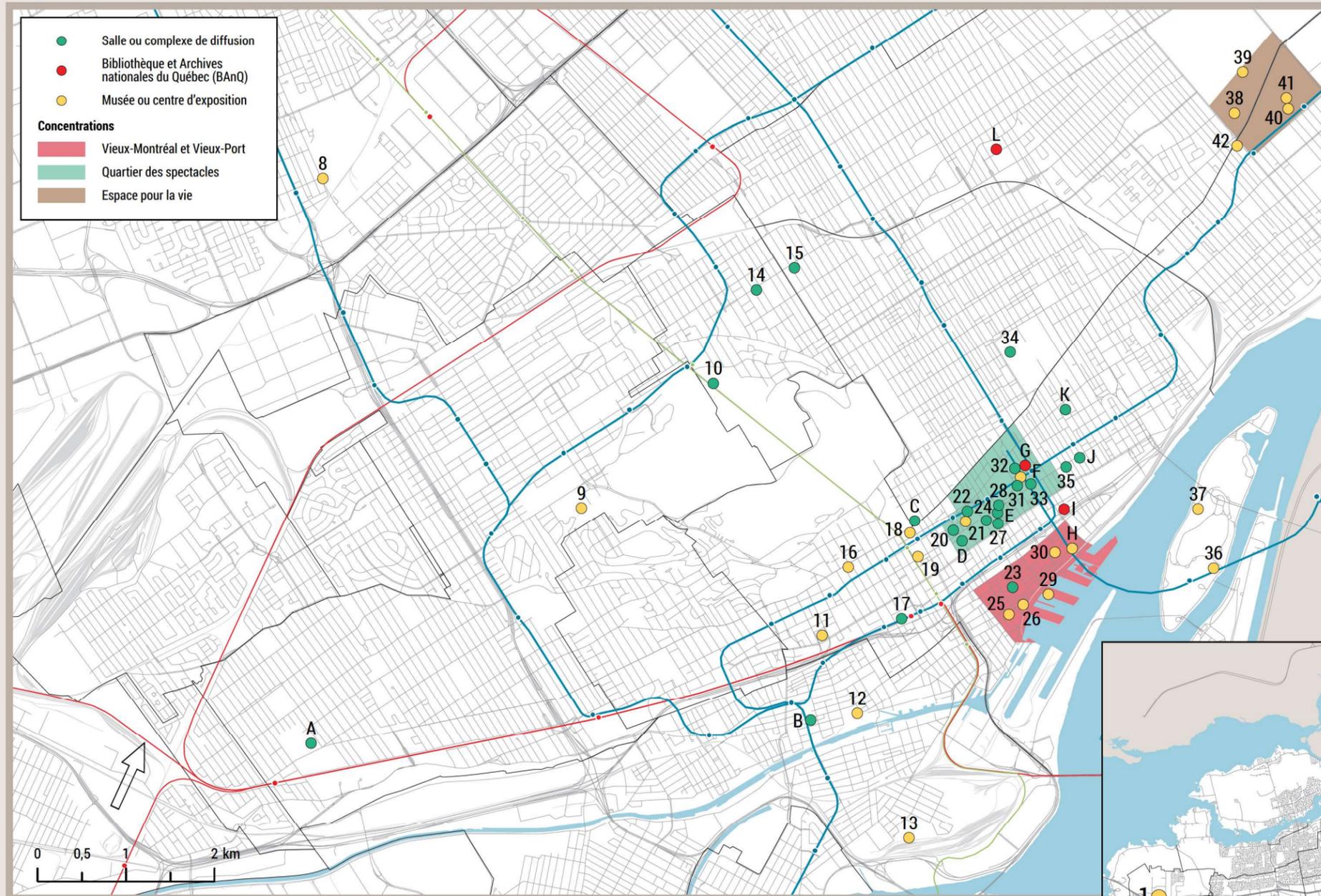
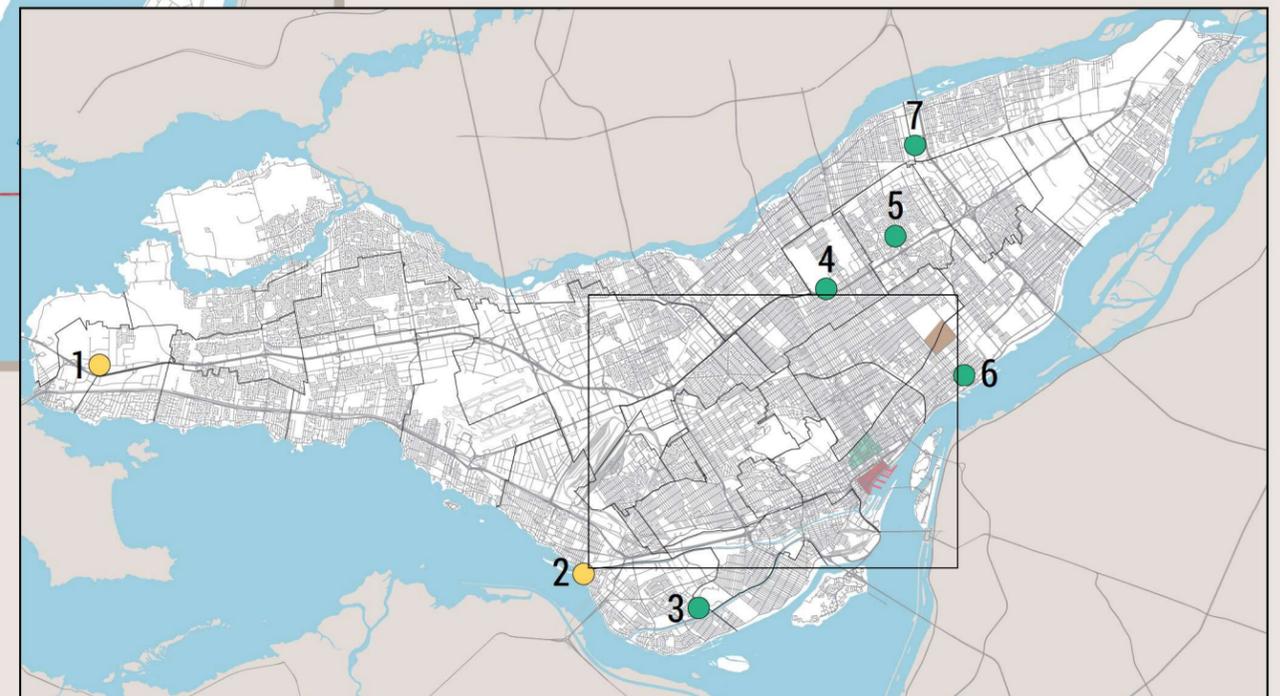


Carte 36 – Équipements culturels d'intérêt métropolitain et d'agglomération



Équipements culturels d'intérêt métropolitain

- 1 Zoo Ecomuseum
- 2 Musée de Lachine
- 3 Théâtre Desjardins
- 4 TOHU et Cité des arts du cirque
- 5 Centre Leonardo da Vinci
- 6 Théâtre Denise-Pelletier
- 7 Salle Désilets (Cégep Marie-Victorin)
- 8 Musée des Maîtres et Artisans du Québec
- 9 Musée de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal
- 10 Salle Claude-Champagne (Université de Montréal)
- 11 Centre canadien d'architecture
- 12 L'Arsenal
- 13 Maison Saint-Gabriel
- 14 Théâtre Outremont
- 15 Théâtre Rialto
- 16 Musée des beaux-arts de Montréal
- 17 Centre Bell
- 18 Musée McCord
- 19 Musée Grévin
- 20 Centre Cinéma Impérial
- 21 Musée d'art contemporain de Montréal
- 22 Place des Arts (incluant la Maison symphonique)
- 23 Centaur Theatre
- 24 Théâtre du Nouveau Monde
- 25 Centre d'histoire de Montréal
- 26 Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire
- 27 Monument-National
- 28 Métropolis
- 29 Centre des sciences de Montréal



Critères pour la détermination des équipements d'intérêt métropolitain ou d'agglomération

ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

- Les salles ou complexes de diffusion ayant une capacité de 650 sièges et plus
- Les musées ou centres d'exposition ayant une superficie de 1 000 m² et plus (excluant les salles de spectacle)

ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT D'AGGLOMÉRATION

- Les salles ou complexes de diffusion ayant une capacité de 550 à 649 sièges (la salle principale d'un complexe doit avoir une capacité minimale de 425 sièges)
- Les musées ou centres d'exposition ayant une superficie de 600 m² à 999 m²
- Les installations de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAHQ)